

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 54 (1928)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

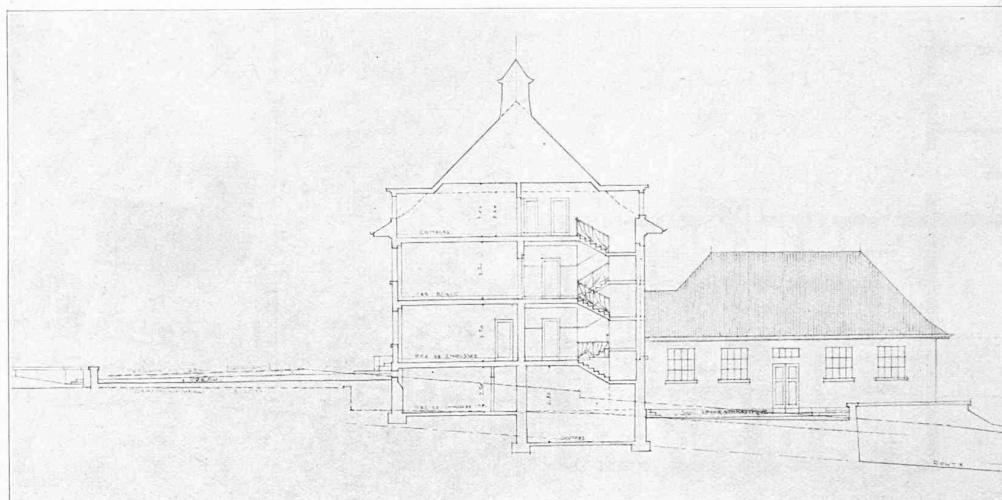
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

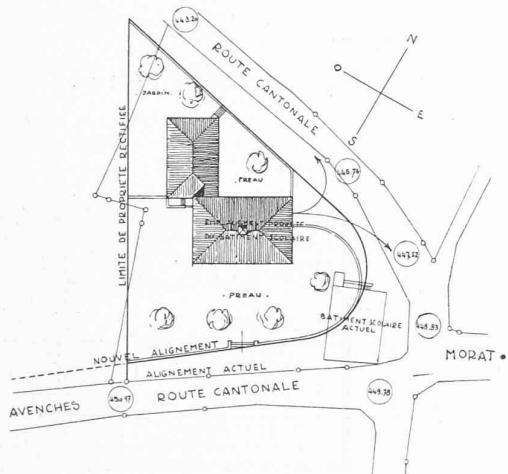
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Coup de transversale. — 1 : 400.



Plan de situation. — 1 : 1500.

Concours pour l'étude et la construction d'un bâtiment scolaire, à Faoug.

Le programme disait : Le caractère principal du bâtiment devra être d'une très grande simplicité, en rapport avec la destination de l'édifice et le caractère des constructions du village de Faoug.

Les concurrents devront chercher à limiter les dépenses de cette construction au strict nécessaire.

Aucune classe ne devra être orientée au nord. Les dimensions d'une classe normale seront de : 10 m. de longueur et de 6,60 de largeur, hauteur 3,20 m, du plancher au plafond, l'éclairage devra être spécialement étudié avec soin et sera unilatéral (gauche) ou multilatéral (gauche et arrière). Les crochets porte-manteaux seront placés le long des parois des vestiaires. Il n'y a donc pas de locaux spéciaux à prévoir à cet effet.

Il sera prévu un clocheton avec cadran pour horloge et cloche. Les concurrents devront tenir compte, pour l'étude de la composition, que le bâtiment scolaire actuel devra subsister jusqu'à la terminaison du nouveau collège.

Extrait du rapport du jury.

Le Jury s'est réuni les 20 et 21 mars à Faoug pour examiner les 51 projets déposés en temps voulu.

Sont éliminés au premier tour pour mauvaises orientations ou implantations ou qualités insuffisantes 11 projets.

Procédant à un deuxième tour éliminatoire, le Jury écarte

CONCOURS POUR LE COLLÈGE DE FAOUG

II^e prix : projet « Mur ou talus »,
de M. Ch. Coigny, architecte, à Vevey.

22 projets dont les qualités ne sont pas suffisantes pour être retenus.

Il reste en présence 19 bons projets entre autres :

N^o 20. « Orientation sud-est ». — Très bon projet. Bonne orientation et bonne implantation. Il y aurait cependant intérêt à abaisser le niveau du bâtiment principal et de la salle de gymnastique, pour diminuer la hauteur du perron de l'entrée et réduire la hauteur des sous-sols. Les W.-C. de la salle de gymnastique ne devraient pas s'ouvrir sur la salle. L'accès des pompes exigerait l'exécution d'une tranchée assez importante. Très bonnes façades, tranquilles et bien ordonnées.

N^o 1. « Mur ou talus ». — Très bon projet ; plans bien étudiés, tenant compte des dénivellations du terrain. Murs de soutènement trop hauts ; le sol du préau gagnerait à être abaissé. La salle de gymnastique et ses annexes sont bien placées par rapport à la configuration du terrain, cependant on peut reprocher l'entrée trop éloignée de la route principale. Bonnes façades simples et agréables, à part l'arrangement de l'entrée.

(A suivre.)

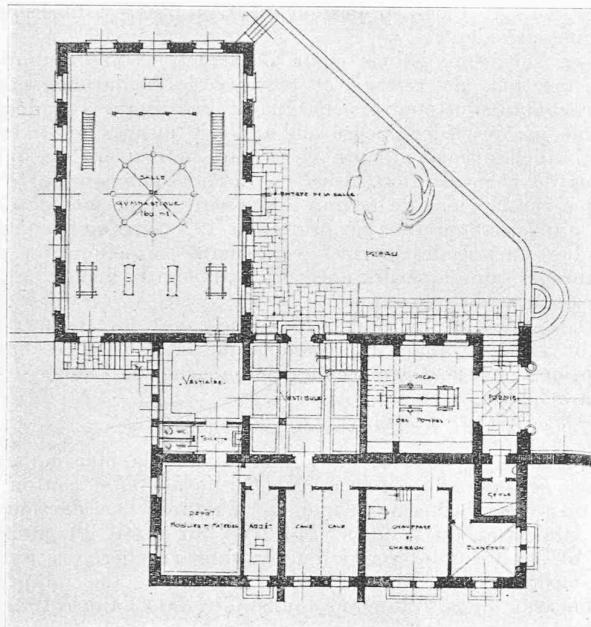
Exposition suisse d'urbanisme.

La Suisse a toujours été priée de participer aux grands congrès d'urbanisme qui, depuis 1920, ont eu lieu successivement à Londres, à Amsterdam, à New York et à Vienne. On organise régulièrement, à l'occasion de ces congrès, des expositions où notre pays est également invité à figurer.

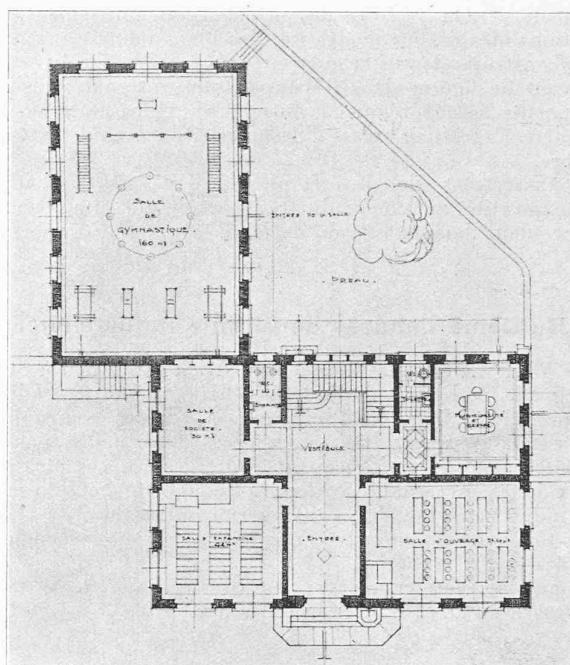
Jusqu'ici quelques documents relatifs à l'urbanisme, recueillis à la hâte, constituaient tout notre apport. Aussi a-t-on résolu de composer une collection méthodique pour les futures expositions internationales. En Suisse même, cette collection sera une précieuse source de renseignements pour nos administrations, nos techniciens, et tous ceux enfin qui s'intéressent au domaine si vaste de la construction des villes.

La Fédération des Architectes suisses¹, avec la collaboration de plusieurs municipalités, a établi le programme de cette

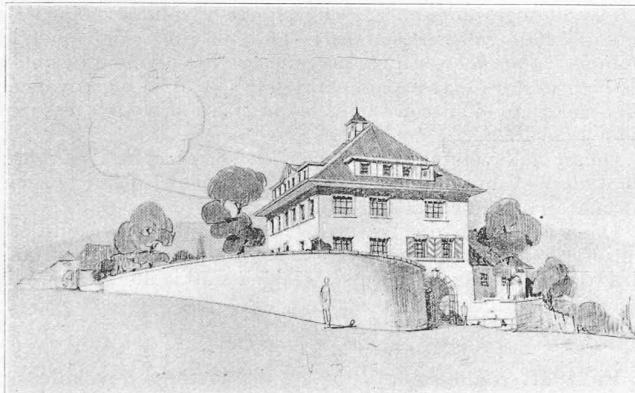
¹ Mühlebachstrasse 54, Zurich.



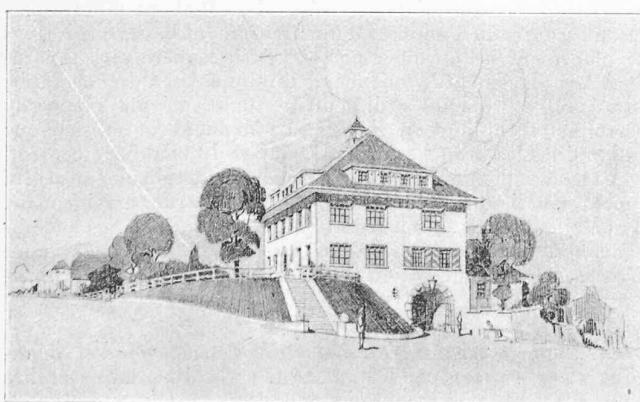
Plan du rez-de-chaussée inférieur. — 1 : 400.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.



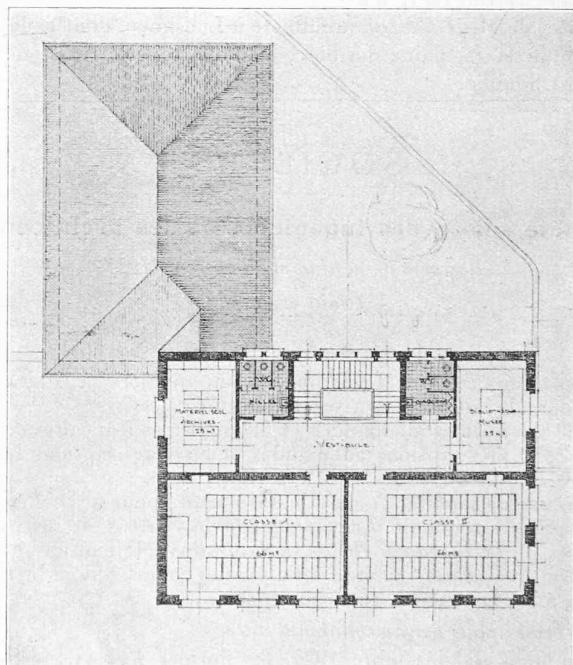
Perspective.



Perspective (variante).

exposition, et rassemblé les documents qui doivent y figurer. Les villes de Bâle, Berne, Biel, Saint-Gall, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Winterthour et Zurich ont promis leur concours.

Les organisateurs ne se contenteront pas de présenter une série de projets d'embellissement, de plans d'extension et d'alignement, car ce serait en somme faire œuvre assez inutile.



Plan du 1er étage. — 1 : 400.

CONCOURS POUR LE COLLÈGE DE FAUG

II^{me} prix : projet « Mur ou talus »,
de M. Ch. Coigny, architecte, à Vevey.

Ils visent au contraire à étudier les problèmes d'urbanisme dans leurs éléments : la topographie des lieux, le régime foncier, la densité de la population, la valeur des terrains, le tracé des voies de communication.

Pour la première fois, les différentes villes présenteront tous ces éléments de façon identique, afin d'en faciliter l'étude comparative. En outre, chaque ville sera l'objet d'une exposition

particulière. On y verra des projets d'assainissement, des créations idéales, des modèles et des plans relatifs aux quartiers construits depuis la guerre.

Avant de figurer dans des expositions internationales ces documents seront réunis à Zurich, au Kunsthau, en une première *Exposition suisse d'urbanisme*, du 4 août au 2 septembre.

Deux sections d'un intérêt plus local y seront adjointes : une exposition zurichoise du transport et une exposition de « La couleur dans la ville de Zurich ».

Huitième Congrès de Chimie industrielle.

Le VIII^e Congrès de Chimie industrielle aura lieu à Strasbourg, à la fin du mois de juillet prochain. Suivant la tradition des précédents Congrès, il se terminera par des excursions et des visites d'usines. Des conférences seront faites par des savants étrangers et français au cours des séances plénaires. Deux journées seront consacrées, l'une à la métallurgie et aux industries minérales, l'autre aux combustibles. Les questions touchant aux industries régionales y seront spécialement traitées.

Pour tous renseignements, s'adresser à la *Société de chimie industrielle*, Paris (8^e), 149, rue des Mathurins.

Nécrologie.

Nous retracerons, dans notre prochain numéro, la belle carrière de M. H. Verrey, architecte à Lausanne, dont le décès, survenu la semaine dernière, a affligé tous les amis de ce galant homme.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rapport de gestion sur l'exercice 1927.

(Suite et fin.)¹

6. Normes.

Les affaires se sont développées d'une manière satisfaisante au cours de l'année. On a vendu en tout :

109 875 normes allemandes et 3905 normes françaises, ainsi que 2880 prescriptions allemandes et 850 prescriptions françaises.

En vue de faciliter l'achat de nos normes pour nos collègues de la Suisse romande, une succursale de vente a été instituée auprès de la *Librairie Rouge*, à Lausanne. Malheureusement le résultat n'a pas répondu à l'attente et nous tenons à rappeler ici l'existence de cette succursale.

a) Normes pour travaux d'architecture.

Au mois de décembre 1927, les normes 120 « Conditions et prescriptions pour le métrage des travaux en béton armé » complètement révisées furent soumises à l'approbation de l'Assemblée des Délégués.

L'appendice au « Tarif des honoraires pour travaux d'architecture » (N^o 102) fut aussi complètement révisé par la Commission des normes, en l'adaptant mieux aux conditions actuelles.

b) Normes pour travaux du génie civil.

Le poste de président de la sous-commission pour la construction de routes et de canalisations, vacant à la suite du décès de M. Dick, ingénieur, a été occupé depuis par M. Bossard, ingénieur de la ville, à Zurich. — La sous-commission pour les travaux en béton et en ciment a été fondue avec la Commission actuellement chargée de la révision des « Prescriptions pour les ouvrages en béton armé » du mois de juin

1909. M. A. Paris, professeur, à Lausanne, y fonctionne comme président.

Les sous-commissions pour constructions hydrauliques, constructions de galeries et travaux de fondations, et la sous-commission pour les matériaux d'entreprise ont décidé de ne pas procéder encore à l'étude de normes relatives à ces branches ; mais ailleurs on s'occupe activement des questions de normalisation. Ainsi, la Commission pour la technique rurale vient de terminer une série de normes de dessin qui seront publiées au printemps 1928, et l'on y compte étudier encore des normes concernant l'amélioration des paturages, ainsi que des normes relatives à la dénomination des terrains de culture, etc.

Des études de normalisation concernant les travaux en béton armé seront entreprises dès que la révision des prescriptions pour les ouvrages en béton armé de l'année 1909 sera achevée.

7. Maison bourgeoise en Suisse.

Au cours de l'année la Commission de la Maison bourgeoise a publié le volume XVIII « Zurich II » (canton et Winterthour). Un cas de maladie a retardé la rédaction et la publication du volume « Bâle II » qui aurait dû paraître en 1927, on dut intercaler dans la suite régulière des publications le volume du *Canton de Thurgovie*. Cependant la publication de ce volume ne tombe plus dans l'année 1927.

De longues tractations relatives à un nouveau contrat avec la Maison Orell Füssli ont entravé la marche normale des affaires. Ces tractations ont abouti toutefois à un arrangement répondant aux intérêts de notre Société à tous égards.

Les photographies et les relevés pour le volume « Bâle II » ont déjà été clichés. Les relevés sont terminés aussi pour le volume « Bâle III ». En ce qui concerne le volume du *Canton de Fribourg*, les travaux préparatoires sont déjà bien avancés et permettent d'en considérer la publication comme assurée pour l'été 1928.

Quant aux volumes des *Cantons de Soleure, de Neuchâtel, du Valais* et au volume « Vaud II », on peut espérer en voir les matériaux au cours de l'année 1928.

Dans le canton du Tessin les travaux de relevé ont été activés de façon à pouvoir être achevés en 1928, mais il faudra trouver les moyens nécessaires dépassant le montant prévu par le budget original.

8. Service de placement.

En 1927, comme par le passé, de nombreux techniciens ont eu recours au Service de placement, bien qu'on ait pu constater une légère amélioration dans le marché du travail, surtout en ce qui concerne les travaux du bâtiment. — Les inscrits ont été au nombre de 1162, dont 300 ont pu être placés au cours de l'année. Malheureusement les perspectives de placement à l'étranger ne sont encore guère plus favorables. Les placements y ont même diminué. On a dû constater, entre autres, quelques difficultés quant au placement de personnel technique en France. La demande a été surtout active dans les branches du bâtiment et du chauffage central.

Au cours de l'année 1927 un nouvel arrangement a été conclu avec l'Office fédéral du travail, à Berne, arrangement d'après lequel le Conseil fédéral versera au S. T. S. une subvention annuelle ordinaire d'un tiers des dépenses maximum. L'existence du S. T. S. en paraît donc assurée pour l'avenir.

9. Cours S. I. A.

Un *Cours d'organisation industrielle, scientifique et financière* a été institué par le Comité Central du 2 au 8 octobre 1927, à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. Sous l'excelente direction de M. A. Walther, privat-docent, pour les sciences d'organisation industrielle à l'Ecole polytechnique fédérale, ce cours fut un succès. Grâce à un habile arrangement des conférences, ce cours a formé un tout homogène, de sorte que les architectes, les ingénieurs civils et les ingénieurs mécaniciens en auront profité également.

Treize spécialistes en tout se sont chargés des différentes conférences (total 31 heures). Le nombre des auditeurs a été des plus réjouissants, tant de la part des membres de la S. I. A. que de la part de nombreux établissements privés et

¹ Voir *Bulletin technique* du 21 avril 1928, page 97.